



Secrétariat Général
Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du jeudi 25 octobre 2018
18h00 - Salle du Conseil

Convoqué le vendredi 19 octobre 2018, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en Salle du Conseil, le jeudi 25 octobre 2018 à 18h00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe SAUREL.

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Luc ALBERNHE, Rémi ASSIE, Sophia AYACHE, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Sabria BOUALLAGA, Daniel BOULET, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Henri de VERBIZIER, Michaël DELAFOSSE, Véronique DEMON, Jean-Marc DI RUGGIERO, Jacques DOMERGUE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Christian DUMONT, Abdi EL KANDOUSSI, Julie FRÊCHE, Vincent HALUSKA, Clare HART, Stéphanie JANNIN, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Alex LARUE, Max LEVITA, Nicole LIZA, Audrey LLEDO, Henri MAILLET, Mustapha MAJDOUL, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Dominique MARTIN-PRIVAT, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Caroline NAVARRE, Patrick RIVAS, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Samira SALOMON, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Sauveur TORTORICI, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEUS.

Absents excusés:

Françoise BONNET ayant donné pouvoir à Jean-Pierre MOURE, Titina DASYLVA ayant donné pouvoir à Pascal KRZYZANSKI, Cédric DE SAINT JOUAN ayant donné pouvoir à Christophe COUR, Chantal LEVY-RAMEAU ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOUSSI, Jérémie MALEK ayant donné pouvoir à Maud BODKIN, Hervé MARTIN ayant donné pouvoir à Michaël DELAFOSSE, Véronique PEREZ ayant donné pouvoir à Véronique DEMON, Séverine SCUDIER ayant donné pouvoir à Jean-Marc DI RUGGIERO

Absents:

Robert BEAUFILS, Djamel BOUMAAZ, Anne BRISSAUD, Nancy CANAUD, Gérard LANNELONGUE, Patrick VIGNAL.

Adoption de l'ordre du jour

À l'issue d'un vote à main levée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal précédent (27 septembre 2018)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Vœu de soutien à la langue et à la culture occitanes

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

1. Tronçon du Lez - Transfert de propriété de la Région Occitanie
Mise en oeuvre de l'action résolutoire

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

2. Transfert de biens Ville / Montpellier Méditerranée Métropole - parcelle OP 68p - rue Jacques Fabre de Morlhon

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

3. Montpellier Grand Cœur
Attribution de subvention pour travaux d'intérêt architectural (TIA)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

4. MISSION GRAND COEUR
Dispositif d'aide financière pour « Travaux d'intérêt architectural - TIA »
Modification du règlement

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

5. MONTPELLIER GRAND COEUR
Aide à la requalification des devantures des locaux d'activités
Attribution de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

6. Quartier Celleneuve
Ravalement obligatoire des façades
Attribution de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

7. Modification du règlement du ravalement obligatoire des façades dans le quartier de Celleneuve

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

8. Secteur Hortus-Mende - Mandat d'études à la SA3M - Compte rendu annuel à la collectivité - Approbation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

9. Quartier Hôpitaux Facultés
Secteur Croix Lavit
Mandat d'études Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

10. ZAC MALBOSC
Concession d'aménagement Ville/SERM
Avenant n°8
Compte rendu annuel à la collectivité
Exercice 2017

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

11. Zone d'Aménagement Concerté de l'Ecole d'Application de l'Infanterie (EAI)
Concession d'aménagement Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Approbation de l'avenant n°8

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Stéphanie JANNIN, Philippe SAUREL.)

12. Zone d'Aménagement Concerté des Grisettes
Concession d'aménagement Ville/SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

13. Zone d'aménagement concerté Blaise Pascal
Concession d'aménagement Ville/SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

14. Zone d'Aménagement Concerté OVALIE
Concession d'aménagement Ville/SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Stéphanie JANNIN.)

15. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Consuls de Mer
Concession d'aménagement Ville-SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

16. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Jacques Cœur
Concession d'aménagement Ville / SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

17. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Richter
Concession d'aménagement Ville-SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Madame Valérie BARTHAS-ORSAL sort de séance

18. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Rive gauche
Concession d'aménagement Ville-SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n°6

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

19. Zone d'aménagement concerté Port Marianne - Jardins de la Lironde
Concession d'aménagement Ville-SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

20. Concession d'aménagement Ville - SERM
ZAC Port Marianne - Parc Marianne
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n°11
Avenant n° 2 à la convention d'avance de trésorerie

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

21. ZAC Port Marianne-République
Concession d'aménagement Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

22. FONCIER
Port Marianne
Mandat d'acquisition foncière Ville / SERM
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n° 13

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

23. Secteur Acconiers sud
Mandat d'études SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

24. Zone d'Aménagement Concerté Nouveau Saint Roch
Concession d'aménagement Ville/SERM
Avenant n°7
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

25. Zone d'Aménagement Concerté de la Restanque
Concession d'aménagement Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n°2

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

26. Quartier Croix d'Argent
Secteur des Hauts de la Croix d'Argent
Mandat Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n°2

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Gérard CASTRE, Philippe SAUREL.)

27. Renouvellement urbain du quartier de la Pompignane
Concession d'aménagement Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Avenant n° 1

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Stéphanie JANNIN, Philippe SAUREL.)

28. ZAC du Coteau
Concession d'aménagement Ville/SA3M
Compte rendu annuel à la collectivité Exercice 2017
Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (Stéphanie JANNIN, Chantal MARION, Philippe SAUREL.)

29. Concession GRAND CŒUR (SERM)

Compte rendu annuel à la collectivité (CRAC exercice 2017)

Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

Avenant n°17 au traité de concession d'aménagement

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

30. Concession NOUVEAU GRAND CŒUR (SA3M)

Compte rendu annuel à la collectivité (CRAC exercice 2017)

Avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Chantal LEVY-RAMEAU de par la procuration donnée à Abdi EL KANDOUSSI, Philippe SAUREL.)

31. PETIT BARD - Concession d'aménagement Ville/SERM

Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

Avenant n°11 à la concession

Rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (année 2017)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Stéphanie JANNIN.)

32. Mise à disposition des salles des Maisons pour tous à titre gratuit

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

33. Réalisation d'un restaurant scolaire dans

Le Groupe scolaire Armstrong-Bon - Quartier Petit Bard -

Approbation de l'opération - Lancement de l'opération- Demande de subventions.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Patricia MIRALLES sort de séance.

34. Evolution du nombre de classes et des postes d'enseignants dans les écoles publiques à la rentrée 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

35. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique JEUNESSE - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Mesdames Valérie BARTHAS-ORSAL et Patricia MIRALLES rentrent en séance.

36. Avis du Conseil municipal dans le cadre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements (IOTA) Agrandissement et modernisation du centre de tri DEMETER

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

37. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique SOCIAL - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Clare HART.)

38. Contrat de collaboration de recherche entre la Ville de Montpellier et l'Université Paul Valéry Montpellier III : création d'un groupe de recherche-action portant sur les discriminations

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Guy BARRAL.)

Madame Audrey LLEDO sort de séance.

39. Approbation des conventions de partenariat « Politique de la Ville et Solidarité » entre la Ville de Montpellier, Enedis direction Hérault, l'association Le Passe Muraille, l'Association Nationale des Compagnons Bâisseurs - Etablissements Languedoc-Roussillon

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

40. Exposition d'ici ou d'ailleurs

Les peintures numériques de Philippe MARTIN

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Audrey LLEDO rentre en séance.

Madame Caroline NAVARRE sort de séance et donne procuration à Madame Michèle DRAY-FITOUSSI.

41. Création d'un marché de plein air

Marché aux Plants et aux Fleurs des Arceaux

Horticulteurs - Fleuristes - Pépiniéristes

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

42. Théâtre Jean Vilar et cinéma Nestor Burma

Conventions avec le CROUS de Montpellier

Dispositif Pass'Culture pour l'année universitaire 2018-2019

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Maud BODKIN avec la procuration de Jérémie MALEK, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Chantal LEVY-RAMEAU.)

Monsieur Alex LARUE sort de séance.

43. Mise en œuvre d'une convention de prestation de services de la Commune de Montpellier au bénéfice de Montpellier Méditerranée Métropole : gestion des archives

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

44. Culture et Patrimoine

Attribution de subventions à des associations culturelles et annulation d'attribution à une association

Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

45. Convention de partenariat avec la société Endemolshine Productions relative à l'émission "Prodiges"

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Alex LARUE rentre en séance.

46. Archives Municipales: aménagement des Archives de la Ville de Montpellier
Mandat Ville/SA3M
Compte-rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)
Approbation de l'avenant n°3 à la convention de mandat

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

47. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique SANTE - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

48. International - Mission Madrid (Espagne) - Participation au Forum sur les violences urbaines et l'éducation pour la cohabitation et la paix - Ciudades de Paz du 5 au 9 novembre 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

49. Acquisition et livraison de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle
Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre Montpellier Méditerranée Métropole, le CCAS de la Ville de Montpellier, et les Villes de Jacou, Montpellier, Pérols, Pignan, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Saint-Georges-d'Orques et de Villeneuve-lès-Maguelone.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

50. Organisme Extérieur - SAEML SOMIMON - Modifications statutaires relatives à l'Objet Social
- Principe de prise de participation dans une société commerciale - autorisation accordée au représentant de la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Marie-Hélène SANTARELLI.)

51. Actualisation des représentants du Conseil municipal au sein de diverses instances - Désignations

Ont été élus au sein des organismes suivants :

- L'Université Montpellier III – Conseil d'administration : Daniel BOULET

Les représentants au sein de l'Université Montpellier III sont désormais : Guy BARRAL (titulaire) et Daniel BOULET (suppléant).

- L'UFR Droit : Daniel BOULET

Les représentants au sein de l'UFR Droit sont désormais : Nicole LIZA (titulaire) et Daniel BOULET (suppléant).

- L'école maternelle Aliénor d'Aquitaine (groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême) : Sophia AYACHE (unique représentante)

- L'école élémentaire Pierre de Ronsard (groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême) : Sophia AYACHE (unique représentante)

- L'école primaire Germaine Richier : Sophia AYACHE (unique représentante)

- Le collège Escholiers de la Mosson : Jean-Luc COUSQUER

Les représentants au sein du collège les Escholiers de la Mosson sont désormais : Rabii YOUSSEF (titulaire) et Jean-Luc COUSQUER (suppléant).

- Le collège Les Garrigues : Jean-Luc COUSQUER

Les représentants au sein du collège les Garrigues sont désormais : Jean-Luc COUSQUER (titulaire) et Samira SALOMON (suppléante).

- Le collège François Rabelais : Jean-Luc COUSQUER

Les représentants au sein du collège François Rabelais sont désormais : Jean-Luc COUSQUER (titulaire) et Patrick RIVAS (suppléant).

- Le lycée Jules Guesde : Nicole LIZA

Les représentants au sein du lycée Jules Guesde sont désormais : Nicole LIZA (titulaire) et Abdi EL KANDOUSSI (suppléant).

- Le CFA Pierre de Villeneuve : Jean-Luc COUSQUER

Les représentants au sein du CFA Pierre de Villeneuve sont désormais : Chantal LEVY-RAMEAU (titulaire) et Jean-Luc COUSQUER (suppléant).

- Le lycée Jean Monnet : Jean-Luc COUSQUER

Les représentants au sein du lycée Jean Monnet sont désormais : Chantal LEVY-RAMEAU (titulaire) et Jean-Luc COUSQUER (suppléant).

- L'école privée Sainte-Emilie : Sophia AYACHE (unique représentante).

- Le lycée privé Saint-Joseph : Nicole LIZA (unique représentante).

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

52. Réalisation des travaux liés à la pérennité de l'ancienne Mairie - ZAC Pagézy

Mandat Ville de Montpellier/SA3M

Compte rendu annuel à la collectivité (exercice 2017)

Avenant n° 1

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix
Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

53. Contrat de mandat public
Compte rendu annuel à la collectivité (CRAC exercice 2017)
Réalisation des nouvelles halles Laissac et aménagement
des espaces publics attenants
Avenant n° 2 au mandat

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 57 voix
Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

54. Ville de Montpellier - Montpellier Méditerranée Métropole - Harmonisation des conventions de services communs - autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix
Contre : 0
Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

55. Ville de Montpellier - Montpellier Méditerranée Métropole - Avenant à la convention de service commun de Pôle Ressources Humaines et relations Sociales - Modification - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Madame Audrey LLEDO quitte définitivement la séance.

56. Conventionnement avec l'Etat pour le recrutement d'un adulte relais

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 45 voix
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 13 voix (Lorraine ACQUIER, Rémi ASSIE, Guy BARRAL, Maud BODKIN avec la procuration de Jérémie MALEK, Robert COTTE, Jean-Marc DI RUGGIERO avec la procuration de Séverine SCUDIER, Pascal KRZYZANSKI avec la procuration de Titina DASYLVA, Caroline NAVARRE de par la procuration donnée à Michèle DRAY-FITOUSSI, Philippe SAUREL, Henri de VERBIZIER.)

57. Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier et le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles (COSC) relative à l'organisation des élections professionnelles 2018 - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 5 voix (Gérard CASTRE, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de

Chantal LEVY-RAMEAU, Nicole LIZA, Annie YAGUE.)

58. Modification du tableau des effectifs de la Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20 heures 20.

Monsieur le Maire

Philippe SAUREL

Conformément à l'article L212125 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil municipal est affiché à l'Hôtel de Ville, sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.